



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090675

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/05/2025 10H37 C:025094 I:39458
V/REF : 1026273
V/Email reçu le Mardi 13/05/2025 a 10H37

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 01189
IMMEUBLE : LOT.CHANT-LOUP -1189
LOTISSEMENT DE CHANT-LOUP
L'adresse a compléter
01800 JOYEUX

Vaulx en Velin, le 15 Septembre 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N8 LOUP - LOGEMENT DE MME SERRANO GARCIA/ M DUFOUR AU RDC - TEL
06 74251247 OU 04 26001760

MOTIF : INTERVENIR POUR REPARATION DE VOLET ROULANT DU SALON

Donneur d'ordre : M. X BARTOLONNE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 23/05 A 09H00 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME SERRANO GARCIA/MR DUFOUR AU
RDC

- CARDAN ARRACHE DU MUR

REFIXATION CARDAN MANIVELLE AVEC UNE PLAQUE DE RENFORCEMENT
CONTROLE DE BONNE FIXATION ET DU BON FONCTIONNEMENT
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 09/09/25 a 10H28 M. X BARTOLONNE

CD AB Email envoyé le 01/09/25 a 11H04 M. X BARTOLONNE

ZD AB Email envoyé le 22/07/25 a 18H12 M. X BARTOLONNE

BONJOUR, LE BON DE COMMANDE 1003368 A DEJA ETE FACTUREE EN DATE DU
24/04/2025 SUITE A VOTRE DEMANDE D'INTERVENTION LE 21/03/2025
(FACTURE 5040850 DU 24/4/2025 PAYEE LE 17/06/2025)

MERCI DE NOUS TRANSMETTRE UN NOUVEAU BON DE COMMANDE POUR REGULARISATION

DT LCOMPTER Email envoyé le 26/05/25 a 19H16 M. X BARTOLONNE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090675

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	71,62		71,62
1,00	MS00075-Entretien, réglage, graissage	2	66,50		66,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Plaque renforcement	2	28,60		28,60
TOTAL H.T.					166,72
T.V.A. a 10,00%					16,67
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>183,39</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1026273 du 09/09/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: jerome.hayez@semcoda.com

Lieu d'intervention

MME SERRANO GARCIA Emilie

MR DUFOUR Florent

8 Lotissement de Chant-Loup

01800 JOYEUX

Référence de la Demande

N°: 815 173 du 21/03/2025

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

Téléphone : 06.74.25.12.47 / 04.26.00.17.60

01189-00001-00004-00008 H / Type 4 / RDC

Date entrée: 01/07/2016

Délai

Date limite exécution : 24/09/2025

Observations

BON DE REGULATION LIE A LA FACTURE 5040850

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,62	71,62	7,16	78,78
MS00074 Plaque de renforcement y compris toutes sujétions	1,00	28,60	28,60	2,86	31,46
MS00075 Entretien, réglage, graissage et toutes sujétions	1,00	66,50	66,50	6,65	73,15
Total H.T.					166,72
Total TVA					16,67
Total TTC					183,39

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par HAYEZ Jérôme le 09/09/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **8 Lotissement de Chant-Loup 01800 JOYEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **09/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1026273